

A PALLADIUS

292 – 386. *Il le félicite de ce qu'il s'était fait baptiser depuis peu : il lui parle des avantages du baptême, et l'exhorte à en profiter par une vie régulière.*

Dieu a rempli la moitié de mes désirs en me faisant voir notre chère sœur votre épouse; il ne tient qu'à lui de suppléer le reste et de mettre le comble à ses dons en m'accordant la faveur de vous voir vous-même. Je le désire plus que jamais depuis que j'ai appris de quel honneur insigne tous avez été gratifié, en vous revêtant de cette robe immortelle qui couvre notre nature, qui détruit la mort dans notre chair, qui absorbe ce qu'il y a en nous de mortel. Puis donc que le Seigneur par sa grâce vous a admis dans sa famille, qu'il a effacé tous vos péchés, qu'il vous a ouvert le royaume des cieux, qu'il vous a montré le chemin qui conduit à la béatitude céleste, je vous exhorte, vous qui vous distinguez de tous les autres par votre prudence, d'estimer cette grâce autant que vous le devez, de garder fidèlement ce trésor spirituel, de conserver avec tout le soin possible le dépôt du Roi suprême, afin que vous puissiez un jour le lui rendre tout entier, paraître devant lui brillant dans la splendeur des justes, n'ayant ni tache, ni ride, sans avoir souillé en aucune manière votre habit d'immortalité, sanctifié dans tous vos membres, comme doit l'être celui qui s'est revêtu de Jésus Christ. *Vous tous*, dit saint Paul, *qui avez été baptisés en Christ, vous avez été revêtus le Christ* (Gal 3,27). Que tous vos membres soient donc saints, dignes de recevoir une robe sainte et brillante.